L'AMI DU CLERGÉ

REVUE

DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE (7e Série)

code
664

DOES NOT CIRCULATE

L'AMI DU CLERGÉ

000

REVUE

DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

School of Divinity Library
St. Louis, Missouri 63108

BX
802
.A442
t. 69
1959

TOME SOIXANTE-NEUVIÈME

(JANVIER à DÉCEMBRE 1959)

ST. LOUIS UNIVERSITY LIBRARIES

LIBRARY
ST. MARY'S COLLEGE
ST. MARYS, KANSAS

LANGRES

Imprimerie de l'AMI DU CLERGÉ, 4, rue Claude-Gillot

MCMLIX

V.69
1959

67182

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

69e ANNEE — (7e Série)
N° 1. — 1er JANV. 1959

NOS VŒUX

Le 8 décembre dernier, Notre Saint-Père le Pape, S. S. Jean XXIII accueillait à St-Pierre ses compatriotes, les pèlerins de Bergame. Il leur souhaitait, disait-il : « Une fidélité catholique si constante et si fervente qu'elle dépasse Notre faible mérite et celui de nos aînés..., si bien qu'on puisse dire que les Bergamasques des temps nouveaux ont su, dans la pratique des vertus évangéliques et de la fidélité au Siège apostolique, égaler et dépasser l'époque du Pape Jean. » Car, surtout dans l'Eglise, « la fidélité à la tradition du passé est la garantie d'un avenir heureux. » Ce souhait, le Saint-Père l'adressait « à la nouvelle génération, qui unit le spectacle de sa présence à la présence de ceux qui sont plus avancés dans le voyage, tous ensemble bien associés et d'accord dans la préparation des temps nouveaux. »

Nous ne saurions trouver paroles plus autorisées pour exprimer les vœux, qu'au seuil de cette « Année du Sacerdoce », nous demandons au Seigneur de bénir et de réaliser.

Que l'expérience acquise par les « anciens » du Clergé reste ouverte aux aspirations légitimes de la jeunesse qui monte ; que l'ardeur de celle-ci demeure attentive à la sagesse qui marque le zèle de ses devanciers ; que leur émulation fraternelle concoure puissamment au progrès intellectuel, pastoral et surnaturel de tous, gage d'un avenir meilleur.

L'Ami peut bien prendre rang parmi les aînés de ses confrères. S'il a pu, au long de sa carrière, leur rendre quelques services, il le doit, sans doute, à la science et à l'esprit apostolique de ses collaborateurs ; mais il le doit surtout à la bénédiction divine attirée sur lui par les encouragements des Supérieurs hiérarchiques. Et parmi ceux-ci, nous sommes heureux de pouvoir compter Celui qui est devenu le vénéré et très aimé Père de l'Eglise entière, Sa Sainteté Jean XXIII. A ses pieds nous déposons respectueusement, l'hommage de notre filiale docilité, nos souhaits de long et glorieux Pontificat, la promesse de notre prière ardente et fidèle.

A la lumière de son enseignement et de son exemple puissions-nous tous, chacun à notre place, mettre en pratique cette consigne qu'il donnait aux Séminaristes du Latran : étudier et approfondir « la science divine... pour en tirer des orientations pratiques pour l'apostolat des âmes, qui reste toujours l'idéal suprême de la vie de tout ecclésiastique qui se respecte et entend devenir, dans la sainte Eglise du Seigneur, une solide pierre de construction... »

Et puisque cette année 1959 se trouve placée sous la protection du saint Curé d'Ars, que sa puissante intercession nous obtienne de parvenir à « ce qui constitue, pour reprendre encore des paroles du Saint-Père, la gloire sans tache du sacerdoce catholique : la vie immaculée, c'est-à-dire la pureté de la pensée et du cœur ; l'esprit de douceur et d'humilité ; la flamme constante et pure de l'action et du sacrifice. »

L'AMI DU CLERGE.

Langres, 27 décembre 1958.

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Autour de la liste des papes. — II. La carrière d'Ange-Joseph Roncalli. — III. Un jugement de revue protestante sur Pie XII. — IV. Un ermite contemporain. — V. Les populations d'étoiles. — VI. Les divers sens primitifs du mot cimetière. — VII. En colloque avec Karl Barth. — VIII. Des missionnaires pour le Sahara. — IX. Les origines de l'homme américain. — X. Faut-il se rendre ? — XI. Comment naquit notre Constitution. — XII. Un mot encore sur l'île de Pâques.

I
Autour de la liste des papes

La question du nombre des papes continue à intéresser un grand nombre de personnes. Nous avons dit notre sentiment à ce sujet, dans notre Causerie de décembre 1958. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est pour confronter les certitudes auxquelles nous croyons être parvenu à la liste

qui a été publiée dans la *Documentation catholique* du 9 novembre 1958. Un de nos lecteurs, ayant compté soigneusement les papes inscrits sur cette liste est arrivé au nombre de 262, jusqu'à Jean XXIII inclus. Nous persistons à croire que le nombre exact est 255. C'est pourquoi un pointage précis doit être entrepris pour arriver sinon à une certitude absolue — impossible en l'espèce — du moins à une solide probabilité. Ce n'est pas, qu'on le note bien, que nous mettions en doute la science et la compétence du rédacteur de la liste publiée par la *Documentation catholique*. Cette liste est, en effet, précédée de la mention que voici :

« Depuis quelques années, l'*Annuario Pontificio* publie en tête de ses pages une liste des Souverains Pontifes depuis saint Pierre jusqu'à nos jours, qui est signée A. M. (Mgr Angelo Mercati († 1955), alors préfet de l'Archivio secreto Vaticano). — Nous reproduisons cette liste (avec ses notes), établie selon la chronologie du *Liber pontificalis* et de ses sources, continuée jusqu'à nos jours. »

Nous nous inclinons respectueusement devant l'autorité de Mgr Angelo Mercati, mais nous invitons tous ceux qui voudront compter les papes d'après la liste qu'il a compilée, à tenir grand compte des notes qu'il y a jointes. Avant tout il faut lire la note 19, et l'on verra pourquoi Mgr Mercati n'a pas voulu établir une *liste numérotée*. Il donne des noms. Il dit ses doutes sur certains de ces noms, dans les notes. Celui qui veut numéroter les papes doit donc se méfier.

Mgr Mercati, dans cette note, dit que Léon VIII fut élu à la suite de la déposition du pape Jean XII faite sur ordre de l'empereur Othon Ier, par le concile de Rome. Et il observe :

« Cette déposition fut-elle valide ? Si oui, Léon VIII fut un pape légitime. Là, comme dans la suite, vers la moitié du XIe siècle, les élections sont en litige... étant donné qu'à cause de la difficulté d'accorder les critères historiques et les critères théologico-canoniques on n'arrive pas à décider d'une façon péremptoire où se trouve la légitimité, qui, existant *en fait*, assure la suite légitime ininterrompue des successeurs de saint Pierre. Mais il s'ensuit une incertitude en certains cas, ce qui a amené à abandonner, dans la série des papes, le nombre progressif. »

Si Mgr Mercati n'a pas donné de nombre pour les papes, ni de numéro d'ordre aux papes qu'il énumère, c'est donc qu'il n'a pas voulu prendre parti. Celui qui numérote les papes d'après sa liste à lui, dépasse donc ses intentions et s'expose à des mécomptes, comme on va le voir.

Pour nous en tenir aux listes des papes les plus récentes, on me permettra donc de citer celle que j'ai donnée dans *Ecclesia* (Paris, Bloud et Gay), en 1948, — celle qui est donnée par Mgr Pietro Frutaz, dans *Enciclopedia cattolica*, au mot *Papa*, en 1952, — et celle de la *Documentation catholique*, d'après Angelo Mercati, en 1955.

Les trois listes sont d'accord sur les 91 premiers papes, c'est-à-dire jusqu'à la mort de S. Zacharie, que je date du 15 mars 752, tandis que Mercati la date du 22 mars, et Frutaz, entre le 16 et le 25 mars, — détail sans importance.

Mais aussitôt après éclate un conflit. Mercati situe du 23 au 25 mars 752, un *Etienne II*, suivi d'un *Etienne III*, du 26 mars 752 au 26 avril 757. Serrez les dates de près, vous verrez que Etienne II n'aurait régné que trois jours. Mais lisez la note de Mercati (note 17) :

« Le nom d'Etienne II ne se trouve ni dans le *Liber pontificalis*, ni dans les autres catalogues des papes, du fait qu'il est mort trois jours après son élévation au souverain pontificat et avant son ordination qui, à cette époque, était considérée comme le vrai début du pontificat. »

De nos jours, le pape est considéré comme élu, dès qu'il a *accepté* son élection et donné son nom. Même s'il mourait avant le couronnement, il devrait être compté au nombre des papes, car, en fait, il est déjà *sacré* évêque avant son élection. Alors, il n'était sacré qu'*après*. En toute logique, Etienne II ne peut pas être compté comme pape. Frutaz ne le compte pas ; ni moi non plus. Le numéro d'ordre des Etienne en a été troublé. Aussi Etienne II — le vrai — qui fut élu à la mort de celui dont nous parlons, est parfois appelé Etienne III, et Frutaz le désigne ainsi : Etienne II (III). Pas de doute cependant, l'Etienne II, mort avant d'être sacré, ne doit pas être compté.

Passons au numéro 112. Qui est le numéro 112 ? Selon Mercati et Frutaz, ce serait un Boniface VI, élu en avril 896, mort le même mois, et remplacé par Etienne VI (VII), selon Frutaz, et Etienne VII, selon Mercati. Pourquoi suis-je amené à rejeter ce Boniface VI ? Parce que le Concile romain de 898, sous Jean IX, le seul document qui nous parle de lui, déplore qu'il était été dégradé deux fois, comme sous-diacre, puis comme prêtre, et que son élection en avril 896, ait été *factieuse*. Rome était divisée en partis opposés. C'était à la mort du fameux pape Formose. Boniface VI, à mon sens, n'était pas éligible, étant dégradé. Il mourut au bout de quelques jours, après son élection « factieuse ». Je ne le compte pas. Voilà donc déjà deux noms qui, à mon avis, ne doivent pas figurer dans une liste critique des papes.

Arrivons à Benoît IX. Si vous numérotez les papes, comment ferez-vous dans la liste Mercati ? Il est compté *trois fois* ; c'est au moins deux fois de trop ! Frutaz ne le compte qu'une fois, et moi de même. Notre numérotation va donc différer de celle qu'on peut construire avec Mercati. Mais ce n'est pas tout. Arrêtons-nous à ce pontificat de Benoît IX, qui est la cause principale des décalages existant entre les listes des papes. Mercati a noté ce qui suit (note 24) :

« Si la triple destitution de Benoît IX (1044, 1046, quand il céda à Grégoire VI, puis au synode de décembre) ne fut pas légitime — et on devrait le tenir pour certain pour Silvestre III — ce dernier, Grégoire VI et Clément II furent antipapes.

On voit que Mercati a des scrupules. A mon avis, il faut résoudre les nombreux problèmes qui se rattachent à Benoît IX, en supprimant Silvestre III, sûrement antipape, et Grégoire VI, probablement aussi, mais en gardant Clément II, qui me paraît un pape certain.

Frutaz, lui, supprime Silvestre III, mais compte Grégoire VI et naturellement Clément II. J'ai donc avec Frutaz deux noms en litige : Boniface VI et Grégoire VI. Selon lui, Jean XXIII est le 257e pape. Selon moi, je le répète, le 255e.

Mais avec la liste Mercati, nous sommes plus loin de compte. Tout cela ou presque tout, à cause de Benoît IX.

Il se nommait Théophylacte ; était fils du comte Albéric III, de Tusculum, et neveu des deux papes précédents, Benoît VIII et Jean XIX. A la mort de ce dernier, en août 1032, son père, un rude féodal qui dominait dans Rome, le proposa — ou l'imposa — aux électeurs de Rome, en répandant de grandes largesses dans le clergé et le peuple. Raoul Glaber, chroniqueur de ce triste temps, dit que le nouveau pape était encore enfant — très peu plus de 10 ans ! — « *puer ferme decennis* »... « *puer annorum circiter duodecim !* » Il est vrai que l'autorité de Raoul Glaber, qui n'était pas sur les lieux, mais moine à St-Germain d'Auxerre, est très discutable. Un autre chroniqueur, Désiré du Mont-Cassin, tout en condamnant la vie de Benoît IX, ne fait pas allusion à son jeune âge, pas plus qu'Hermann Contract, ni Léon d'Ostie. Saint Pierre Damien, qui vivait à cette époque, déclare que la vie de Benoît IX fut blâmable dès son élection, ce qui serait difficile à admettre d'un enfant de 12 ans.

On sait qu'il exerça tout de suite ses fonctions et gouverna même avec compétence. On connaît les noms de ses collaborateurs immédiats : le chancelier Pierre ; Hugues, abbé de Farfa ; Barthélemy, abbé de Grotta-ferrata ; Laurent, archevêque d'Amalfi, et d'autres. Il est difficile de croire qu'ils auraient accepté de collaborer avec un enfant. La critique la plus récente lui accorde donc entre 25 et 30 ans, au moment de son élection. Son élection fut approuvée par l'empereur Conrad II. Il fut consacré le dimanche 27 août ou le 3 septembre 1032. Il régit l'Eglise, sans incident grave jusqu'en septembre 1044. En avril 1044, un soulèvement populaire se produisit sous la conduite des Crescenzi, féodaux rivaux des comtes de Tusculum. Benoît IX fut déposé — sûrement de manière indue — et on nomma à sa place Jean, évêque de la Sabine, qui prit le nom de Silvestre III. Celui-ci ne resta que 50 jours et fut renversé en mars 1045. Mais Benoît IX, conscient de l'hostilité populaire, se laissa persuader de renoncer au pontificat, *moyennant finances*, en faveur de Jean Gratien, excellent archiprêtre de St-Jean-Porte-Latine, qui se fit élire par le clergé et le peuple, et prit le nom de Grégoire VI. Mais le roi de Germanie, Henri III, venant alors à Rome, réunit coup sur coup deux conciles, l'un à Sutri, le 20 décembre 1046, et l'autre à Rome, le 24 décembre. Ces deux conciles déclarèrent nulle l'élection de Grégoire VI qui fut exilé à Cologne, où le suivit son cher secrétaire, Hildebrand, le futur Grégoire VII.

A la place de Grégoire VI, une élection régulière avait porté au trône pontifical Clément II. A la mort de celui-ci, Benoît IX essaya encore de reprendre le pouvoir. C'est pourquoi la liste Mercati le compte pape — pour la troisième fois — du 8 novembre 1047 au 17 décembre 1048. Mais si l'on admettait qu'il était pape légitime alors, il faudrait le compter jusqu'à sa mort, qui ne survint, croit-on, qu'entre le 18 septembre 1055 et le 9 février 1056. L'incertitude des dates reflète celle des chroniques de l'époque. Ce malheureux Benoît IX a peut-être été calomnié. Mais il est sûr qu'il fut beaucoup plus un seigneur féodal qu'un pape pieux et zélé.

Que l'on juge après cela de la difficulté qu'il y a pour un historien de discerner quels sont, pour cette période de 1032 à 1055, les papes légitimes et les faux-papes.

II

La carrière d'Ange-Joseph Roncalli

Dans un article intitulé (en allemand) : « *Des Collines de Bergame au Rocher de Pierre* », Mgr Ludwig Vœlkl, qui écrit de la cité du Vatican, publie des notes intéressantes sur la carrière du Souverain Pontife, dans *Klerusblatt*, revue bavaroise du clergé, à la date du 15 novembre 1958.

La famille Roncalli habitait, en 1429, dans la vallée lombarde *Valle Imagna*. Elle émigra de là au territoire de Bergame et se fixa, parmi les collines, à *Brusico de Soto il Monte*. Ce hameau se trouve à 15 km de Bergame. La famille était nombreuse et possédait des ramifications dans les provinces du nord de l'Italie et jusqu'en France. Les Roncalli se distinguaient par la simplicité, la loyauté, l'amour de la paix, l'esprit religieux et l'amour du travail. La famille compta au cours des âges des prêtres, des moines, des médecins, des paysans et même des nobles. Un artiste du nom de Christophe Roncalli, surnommé Pomarancio, de son lieu d'origine, se fit un nom dans la peinture et on trouve de ses œuvres au Vatican. Les Roncalli de Brusico de Sotto il Monte étaient restés simples paysans et ils cultivaient la terre, au titre de métayers. Jean-Baptiste Roncalli et son épouse Marie-Anne née Mazzola élevèrent 10 enfants, 5 garçons et 5 filles, et moururent dans un bel âge. Le 25 novembre 1881 naquit leur troisième enfant, qui reçut au baptême les prénoms d'*Angelo-Giuseppe* (Ange-Joseph). Le pape a donc achevé ses 77 ans le mardi 25 novembre dernier. Il fut baptisé au soir même de sa naissance, dans l'humble église du village et consacré à la sainte Vierge. De ses frères et sœurs, survivent trois frères et une sœur. Mais le pape n'a pas moins de 28 neveux et nièces, qui ont pu, nous dit *Civitec*, déjeuner au Vatican, au jour du couronnement, tandis que le pape recevait ses frères et sa sœur à sa table. Parmi les neveux, il y a un curé à Fusignano, et parmi les nièces, une missionnaire religieuse à Asmara en Afrique, et une autre, religieuse à Rome dans un hôpital.

Les parents eurent bien à faire pour élever leur nombreuse famille. Ce fut merveille qu'ils pussent cultiver les rares aptitudes d'Ange-Joseph pour les études. La table était simple et austère à la maison : jamais de vin, de viande ni de dessert. De bonne heure, le matin, on mangeait la polenta, ou gâteau de maïs ; à midi et le soir, une forte soupe de légumes et du fromage fabriqué à la maison. Ange-Joseph fut initié de bonne heure aux travaux des champs. Il devait écrire dans la suite :

> « Nous étions rudement pauvres, mais heureux. Nous ne faisions aucune revendication et nous portions notre pauvreté dans la dignité et la joie. »

A l'âge de six ans, Ange-Joseph commença d'aller à l'école distante de 2 kilomètres. Le maître et le curé comprirent très tôt qu'il eût été dommage de ne pas ouvrir la route des études à un enfant aussi doué. Le curé lui donna les premières leçons pour le préparer à l'école secondaire. L'enfant aimait les livres et se plongeait avec délices dans ceux qu'on lui prêtait, lui faisant oublier les jeux de ses camarades et jusqu'aux travaux de la ferme. Il aimait la solitude de son petit coin, pour se mettre à la lecture.

Il aimait aussi le clair-obscur recueilli d'une petite église dédiée à la « Madone de Caneva », toute proche de la maison. Et quand il déclara à sa mère qu'il désirait se faire prêtre, elle en pleura de joie. Sur les conseils du curé, la mère fit une sorte de quête auprès des parents et amis, pour fournir à l'enfant un peu d'argent de poche, au petit séminaire. La quête donna *deux lires !* Avec ce viatique imposant, Ange-Joseph entra au Séminaire. On y prenait la soutane tout de suite. Quand il revint en vacances, avec sa soutane, par respect pour elle, ses frères et sœurs remplacèrent le « tu » par le « vous ». Nous avons aussi connu un tel usage jadis en France, mais on ne prenait la soutane qu'à la fin du Petit Séminaire, en recevant la tonsure.

L'atmosphère du village, du diocèse de Bergame tout entier, du Séminaire surtout, était toute de piété et de foi. Le jeune homme se classa au premier rang de sa classe et n'en sortit plus. On était fier de lui, dans le village. Il subissait le contrecoup de cette fierté même et de l'ambiance religieuse : couvent de Franciscains, abbaye de Pontida, sanctuaires de la *Madonna del Bosco, — Madonna dei Campi, — Madonna della Cornabussa, — Madonna delle Rose.* C'est dans ce milieu qu'a grandi le futur pape.

Ses succès en classe furent tels qu'on l'envoya à Rome, au Séminaire pontifical de Saint-Apollinaire, d'où il sortit docteur en théologie. Le 10 août 1904, un peu avant ses 23 ans révolus, il fut ordonné prêtre à Santa-Maria in Montesanto, église de la piazza del Popolo, à Rome, et il célébra sa première messe au tombeau de S. Pierre.

Peu après son ordination, son évêque, Mgr Radini-Tedeschi, le rappelait à Bergame, pour faire de lui son secrétaire particulier. Mgr Radini-Tedeschi était un évêque *social*, très attaché à la doctrine de Léon XIII et cela eut une influence profonde sur la formation du jeune secrétaire, qui fut également chargé, au Séminaire de Bergame, de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique, de l'Apologétique et de la Patrologie.

Quand la Guerre de 1914 éclata, l'abbé Roncalli fut préposé durant un an, en qualité de sergent-infirmier, au soin des blessés, puis durant deux ans, comme lieutenant-aumônier militaire, affecté à un hôpital militaire à Bergame. Il donna dès lors sa mesure d'initiative en créant des cercles pour les soldats, puis pour les étudiants et en donnant des conférences d'action catholique à l'école supérieure de Bergame.

Après la guerre, son évêque lui confia la direction du Séminaire. Mais la réputation du jeune supérieur avait passé jusqu'à Rome. Au début de 1921, le chanoine Roncalli était appelé à Rome, par Benoît XV, et affecté à la Sacrée Congrégation de la Propagande, pour y travailler à la réorganisation de l'œuvre pontificale des Missions étrangères. En qualité de membre du Conseil supérieur de la Propagande, il eut à parcourir non seulement les provinces d'Italie, mais les villes qui servaient de centre aux Missions : Lyon, Paris, Bruxelles, Anvers, Aix-la-Chapelle, Munich. Prélat de Sa Sainteté, Mgr Roncalli déploya des talents d'organisation et d'activité pastorale qui le firent remarquer.

Pie XI, qui l'avait connu et apprécié à l'Ambrosienne de Milan, lui conféra, le 3 mars 1925 le titre d'archevêque d'Areopolis (Palestine). Il fut sacré, le 19 mars à San-Carlo-al-Corso, par le cardinal Tacci. Et il partit pour la Bulgarie, en qualité de Délégué apostolique, fonction qu'il remplit jusqu'en 1934. La mission exigeait beaucoup de tact. Le roi Boris devait épouser Jeanne de Savoie, fille du roi Victor-Emmanuel. Il prétendait la faire passer à l'Eglise orthodoxe. Grâce à l'habileté diplomatique de Mgr Roncalli, et à la grande satisfaction du pape Pie XI, le roi renonça à cette idée inadmissible, du point de vue catholique et italien [1]. En 1935, nommé archevêque titulaire de Mesembria, Mgr Roncalli assuma les fonctions de Délégué apostolique à Constantinople. Il avait, en cette qualité à veiller aux intérêts catholiques, en Turqui et en Grèce. Au moment de l'effondrement du III[e] Reich, en 1944, ce fut à lui que von Papen, représentant de l'Allemagne en Turquie, s'adressa pour obtenir du Saint-Père qu'il fît comprendre aux Alliés vainqueurs qu'ils ne pouvaient pas confondre l'Allemagne avec le nazisme.

A la fin de 1944, Mgr Roncalli fut désigné pour être nonce à Paris. Le 1[er] janvier 1945, il présentait ses lettres de créance au général de Gaulle. Il devait rester huit ans chez nous, et nul n'a oublié sa délicatesse et la sincérité de son amour pour la France. M. Vincent Auriol, président de la République, sut lui en témoigner sa parfaite satisfaction, en demandant, lui, socialiste, d'être chargé, en tant que chef de l'Etat, et en vertu des antiques coutumes, de lui remettre la barrette cardinalice, quand il fut nommé cardinal de Santa Prisca, le 12 janvier 1953.

En quittant la France, le cardinal Roncalli gagnait Venise, en qualité de patriarche, tout heureux d'avoir un ministère pastoral, au lieu d'un poste en Curie romaine. A Venise, durant cinq ans, il a fait merveille. Il a érigé un Séminaire, fondé 30 paroisses nouvelles, organisé la résidence de ses chanoines, opéré de belles réparations à Saint-Marc, placé les archives sur un nouveau pied..., et surtout il a su se faire aimer de son peuple. Nous n'avons pas oublié son pèlerinage à Lourdes, avec tout le peuple de Venise, en 1954, ni la consécration de l'église Saint-Pie X, à Lourdes, en 1958.

[1] On sait que le mariage du roi Boris III avec la princesse Giovanna d'Italie eut lieu à Assise, le 25 octobre 1930 ; mais quelques jours après eut lieu, à Sofia, une cérémonie suivant le rite orthodoxe qui prétendait être la véritable bénédiction de ce mariage. Aussi Pie XI éleva-t-il une énergique protestation dans son allocution au Sacré-Collège, le 24 décembre 1930.

Un point qu'il faut souligner, c'est que malgré tant de travaux, dans la diplomatie et dans le ministère pastoral, Mgr Roncalli a trouvé le moyen de publier un bon nombre de livres, dont les principaux sont les suivants : *Le cardinal César Baronius, au centenaire de sa mort* (1908) ; — La « *Miséricorde Majeure* » *de Bergame* (1912) ; — *A la Mémoire de Mgr Radini-Tedeschi, évêque de Bergame* (1916) ; — *L'Eucharistie et la Madone* (1920) ; — *Les Débuts du Séminaire de Bergame et saint Charles Borromée* (1939). Mais son œuvre principale est la suivante, dont les 5 volumes s'échelonnent de 1936 à 1952 : *Les Actes de la Visite apostolique de S. Charles Borromée à Bergame* [2].

Terminons cette notice, toujours avec le *Klerusblatt*, que nous résumons, par cet horaire de la journée de Mgr Roncalli, qui doit être sans doute celui de Jean XXIII :

— Lever, 4 heures, prière, bréviaire, lecture spirituelle, oraison mentale ; à 7 heures, messe ; à 8 heures, petit déjeuner : lait et un fruit. Directives données à la Curie. Coup d'œil sur les journaux, au préalable marqués au crayon rouge. De 10 à 13 heures, expédition des affaires et audiences. Après le déjeuner, auquel, selon *Nouvelles de Chrétienté* du 20 novembre, le pape peut avoir des invités, visite au Très-Saint-Sacrement et sieste d'une demi-heure.

Jusqu'à 19 h. 45, expédition des affaires et audiences. A 19 h. 45, rosaire à la chapelle en commun avec la maison papale. A 20 h., souper suivi d'une courte promenade, puis travail personnel, jusqu'au coucher à 22 h. On ajoute qu'au besoin Mgr Roncalli pouvait se remettre au travail de 21 h à 4 h. du matin, se coucher de 4 h. à 7 h. 30, puis reprendre la journée suivante, comme si de rien n'était. Ou encore, se coucher à 21 h. et se mettre au travail à une heure du matin !

La devise de Jean XXIII est *Obedientia et Pax*, — *Obéissance et Paix !* Il l'a empruntée au cardinal Baronius, qui, tous les jours, allant toucher du front le pied de saint Pierre, murmurait ces mots comme prière. — *Ad multos annos !*

III

Jugement d'une revue protestante sur Pie XII

Dans le numéro du 21 novembre de *La France catholique*, Jean de Fabrègues parlait avec indignation d'attaques dirigées contre la mémoire du grand Pie XII. Son article avait pour titres : « *Déboulonnage* » *et* « *Papolâtrie* » — *C'était notre Père*. En marge de sa vive protestation, nous voudrions citer ici l'appréciation faite du pontificat et de la personne de Pie XII, dans une revue d'inspiration protestante (que nous envoie aimablement un lecteur d'Amérique) : la *Nationdl Review* du 25 octobre 1958. L'article est intitulé « *Le trône vacant* » et il est signé E. v. Kuehnelt-Leddinn. En tête de l'article, l'auteur a mis ce résumé de sa pensée : « Qui sauvera le Saint-Siège, privé d'un brillant diplomate et prudent théologien, alors que les forces du mal avancent ? »

[2] Il va sans dire que tous ces ouvrages sont en italien et que nous en avons traduit les titres.

Un grand règne vient donc de finir. La période était difficile. Le prochain pontificat sera sans doute encore plus « crucial ». Tous les pontificats, du reste, sont orageux. Seuls les naïfs croient que l'Eglise catholique est une corporation qui travaille en terrain aplani. Une compagnie américaine faisant des recherches sur les cercles les plus actifs de l'univers la rangea un jour au plus haut rang de l'efficience, ce qui amusa prodigieusement ceux qui ne connaissent l'Eglise que du dehors. Un jésuite a dit : « L'Eglise est la Puissance de Dieu dans la faiblesse humaine ». Elle est encore « un pèlerin fatigué qui traverse le désert ».

Pie XII avait traversé une grande carrière diplomatique. Il avait surtout vécu en Allemagne et vu de près l'effondrement de ce pays, après la première Guerre. Il s'était voué au maintien de la paix ; ses armoiries comportaient la colombe et le rameau d'olivier. Il n'a cessé de faire appel aux grands de ce monde, contre les désordres nés de la Seconde Guerre. Ses radiomessages, surtout à Noël de chaque année, étaient des documents de haute sagesse politique. Et le monde paie durement le fait de les avoir négligés.

« Son cri : « Elevez-vous au-dessus de vous-mêmes ! » adressé aux dirigeants des nations en guerre, resta sans écho. Nous avions d'un côté un maniaque homicide conduisant son peuple de désastre en désastre, et de l'autre côté le monstre tyrannique de l'est épaulé par l'aveugle complaisance de l'ouest ! »

Si le fascisme et le nazisme ont péri, dans la guerre, ce qui a survécu : le communisme, est encore bien plus dangereux, plus menaçant, conduit avec une habileté plus froide et plus calculatrice. Et partout le monde libre est aux prises avec ce monstre : « en Pologne, comme au Viet-Nam, en Yougo-Slavie comme en Chine, en Lithuanie comme en Corée, en Hongrie comme dans l'Amérique du sud, en France et jusque dans la Ville éternelle. » Pie XII avait bien compris que c'était un rêve chimérique de séparer totalement la politique et la religion, parce que l'Eglise se situe au centre du processus historique. Mais il serait faux de ne voir en Pie XII qu'un pape politique. Il avait, sans doute, à veiller sur un monde branlant et divisé, mais il avait aussi à diriger des controverses au dedans de son Eglise.

« Le spectateur du dehors peut sommairement supposer que l'Eglise catholique est un imposant monolithe, dans lequel les commandements descendent sans arrêt du sommet à la base, mais il se trompe du tout au tout. Aucunes passions intellectuelles ne sont plus vives que les passions théologiques et elles continuent à se déchaîner au sein de l'Eglise avec une énorme véhémence. »

L'Eglise parle de progrès, mais tout progrès est changement. L'Eglise a coutume de prendre son bien où elle le trouve. Elle a fait jadis d'Aristote une sorte de « Père de l'Eglise ». L'évêque catholique de Berlin a attribué beaucoup de points de vue de théologie catholique à des influences « évangéliques », c'est-à-dire luthériennes. Dans une allocution aux journalistes, Pie XII parlait, il y a quelques années de la nécessité impérieuse d'une « parole ouverte au-dedans de l'Eglise ». Sans elle, l'Eglise ne peut rester libre et vivante. Le pape

Pie XII a dû porter des jugements sur les courants nouveaux d'idées dans son Encyclique *Humani generis* de 1950 et il a ainsi causé des remous dans l'Eglise et hors de l'Eglise.

« Une autre crise qui attira l'attention mondiale fut la terminaison de l'intéressante expérience des prêtres-ouvriers. On a admis sans examen que l'initiative de cette « banqueroute » venait « des cercles réactionnaires du Vatican ». Ce n'était pas du tout le cas. L'appel « au secours » venait des évêques de France qui ne pouvaient pas plus longtemps assumer la responsabilité d'un mouvement qu'ils avaient un instant inspiré mais qui échappait à leur emprise. »

Pie XII a été critiqué par les éléments « progressistes » du clergé et des milieux laïques, mais il a toujours suivi une marche prudente de juste milieu. Il est impossible de le classer comme conservateur ou comme libéral. De fait, il a pris certaines décisions qu'on ne peut qualifier que de libérales : privilège accordé à des ministres protestants mariés de devenir prêtres en gardant leurs femmes, — adoucissement du jeûne eucharistique, — réformes liturgiques dans les messes dialoguées et autres rites, — exhortations aux Ordres religieux pour se moderniser dans leur costume, et notre article ajoute ici cette ligne, que nous citons sans bien la comprendre :

« Les zélotes rigoristes (tels que ceux qui prêchent la damnation éternelle des non-catholiques) ont été sévèrement réprimés. »

Nous ne voyons pas très bien à quoi cela répond, mais les protestants ont dû être frappés de telle ou telle parole qui, pour nous, était dans la ligne théologique normale, alors que, pour eux, elle était une nouveauté.

Citons encore ces lignes surprenantes :

« Les huit dernières années de ce pontificat se sont situées sous le signe de la prudence, avec cette conséquence que les théologiens et philosophes du monde laïque — qui d'ordinaire n'ont pas de fonctions enseignantes de la part de l'Eglise et qui ainsi sont plus libres dans leur action — passèrent considérablement au premier plan. Nous devons à Pie XII le fait que les femmes peuvent maintenant recevoir le grade de docteur en Sacrée Théologie »

De fait, à Rome, un grand nombre de religieuses suivant des Cours de théologie qui s'achèvent normalement au doctorat.

Le pape Pie XII, continue l'article, était profondément humanitaire :

« A l'exception peut-être du général Franco, personne n'a autant fait que lui, au cours de la deuxième Guerre, pour sauver les vies des Juifs. »

Il a beaucoup fait aussi pour améliorer le sort des ouvriers et pour combattre en faveur de la « déprolétarisation ». Il recevait toujours avec joie les non-catholiques : évêques protestants ou protestants en général. Il aimait la musique de Jascha Heifetz. Le « *Petit Monde de don Camillo* » l'avait ravi et « il acclama avec enthousiasme Fernandel venu en audience privée... »

L'article s'achève sur des pronostics concernant l'élection papale qui ne se sont pas du tout réalisés. Mais que ne disait-on pas ?

IV

Un ermite contemporain

La vie érémitique fut en grand honneur dans l'Eglise, à partir du IIIe siècle, en Orient d'abord, puis en Occident. Elle s'est dans la suite des âges concrétisée dans des Ordres très vénérables, tels que celui des Chartreux et celui des Camaldules. Mais dans de tels Ordres, l'érémitisme complet est mitigé par un certain concours de vie cénobitique. M. Michael Hanbury, dans le *Month*, la revue des jésuites anglais (nº de novembre 1958), veut nous donner un exemple de vie érémitique tout à fait récent. Le titre de son article est : « *Un Ermite du XXe siècle* ».

Il rappelle d'abord le précédent remarquable de Charles de Foucauld. Exemple éclatant entre tous : une vie érémitique qui se prolongea plus de 15 ans. Mais un livre vient d'être écrit, par Peter F. Anson, en anglais, sur un ermite plus récent encore. Mgr John Hawes, plus connu sous le nom de *Frère Jérôme*, qui mourut le 26 juin 1956 [3]

Mgr Hawes a laissé des *Mémoires*, ce qui est peu commun chez les ermites. Mais son évêque, Mgr O'Collins, actuellement évêque de Ballarat, siège suffragant de Melbourne (Australie), ne consentit à lui permettre de s'adonner à la vie érémitique qu'à cette condition. Cette permission ne lui fut accordée qu'à l'âge de plus de 60 ans ! C'était bien tard pour accomplir le rêve de toute une vie.

L'évêque a dit de Frère Jérôme :

« J'ai toujours trouvé en Mgr Hawes un caractère très coloré. Il fut très dur pour moi de lui accorder la permission de se fixer aux îles Bahamas. Je n'avais cessé de voir grandir mon affection pour lui, et moi, en tant qu'évêque, je n'aurais jamais pu accomplir toutes les œuvres qui m'incombaient au diocèse de Geraldton sans lui. Il était à la fois architecte, peintre, sculpteur, maçon, décorateur, poète, cavalier et éleveur de chevaux... »

Pour un ermite, cela faisait beaucoup de talents. De fait, un de ses anciens condisciples disait de lui : « Il a tous les dons excepté celui des langues. »

Jetons un coup d'œil rapide sur cette carrière hors-série.

John Hawes était le fils d'un « solicitor » — Conseiller légal — de Londres. Il naquit le 11 septembre 1876 à Richmond (Surrey). Sa famille était anglicane. Tout jeune il montra du goût pour l'architecture. Placé chez un architecte, il montra cependant peu d'entrain pour des plans de banques ou d'écoles. Son rêve était de bâtir des églises. Cela le mit en contact avec un évêque anglican en retraite, qui non seulement lui fit faire sa première église mais le persuada d'entrer dans les Ordres anglicans. En lisant le S. François, de Paul Sabatier, il s'enthousiasma du Poverello. Il aurait voulu l'imiter, ou devenir un autre Benoît-Joseph Labre. Il se lia avec les Bénédictins anglicans de Painsthorpe, plus tard installés à Caldey et travailla pour eux. Il prit alors le nom de frère Jérôme, qu'il devait reprendre vers la fin de sa vie.

[3] M. Hanbury l'a bien connu et en lisant le livre il a revécu bien des traits qui étaient pour lui de précieux souvenirs.

Il aurait voulu fonder une Confrérie franciscaine anglicane, mais il partit missionner aux îles Bahamas, délicieux archipel situé au large de la Floride. Cherchant sa vie, il vint à New-York, où il se convertit au catholicisme, sous l'influence de Fr. Paul-Francis de Graymoor, fondateur de la Société de l'Expiation (*Atonement*), un converti lui-même. Admis le 19 mars 1911, il se rendit bientôt à Rome, au collège Beda, pour vocations tardives.

Il comptait retourner aux Bahamas, comme missionnaire catholique, mais l'évêque de Geraldton en Australie-ouest, mit la main sur ce sujet d'élite, en lui exposant que son diocèse était « le plus vaste, le plus pauvre et le plus sauvage du continent australien ». Il y travailla durant 24 ans, à la fois comme missionnaire et comme architecte, voire comme entrepreneur et maçon. Il construisit une douzaine d'églises et notamment la cathédrale de Geraldton. Pie XI le nomma Prélat romain en 1937. Le nouveau Monseigneur manifesta sa reconnaissance, tout en déclarant qu'il espérait bien « quitter ses belles plumes de couleur » pour aller finir ses jours aux Bahamas, dans un vieil habit d'ermite.

Ce ne fut cependant qu'en 1940 qu'il put s'y installer, dans l'île du Chat, pour se plonger dans la vie solitaire. Il s'y construisit sur une colline aux magnifiques horizons un ermitage de trois pièces : une cellule de 6 pieds sur 4, une cuisine de 4 sur 4, et une autre pièce. Le tout assez robuste pour résister aux ouragans. Pendant la construction, il logeait dans une grotte voisine. Cela ne l'empêcha pas de mener une vie apostolique, de prêcher l'Evangile aux indigènes des alentours et de construire quatre églises en différentes parties de son île, peuplée alors d'environ 2.400 habitants. Il n'est pas sans intérêt de signaler que, selon certains érudits, *Cat Island*, ou Ile du Chat, serait la Guanahani ou île San-Salvador, première découverte de Christophe Colomb, en arrivant en Amérique.

Le biographe de Fr. Jérôme estime qu'il fut au total aussi peu ermite que possible, en raison des appels qui lui venaient de tant de côtés pour exercer ses talents. Mais l'auteur de l'article que nous résumons pense que le biographe se trompe. Il cite des extraits de lettres de Fr. Jérôme, qui laissent supposer une vie isolée et solitaire :

« 6 décembre 1950 : « Je suis — ou j'espère devenir — plus ermite que jamais, depuis que notre nouveau Vicaire apostolique... a pris en pitié mes infirmités et a nommé un prêtre pour me remplacer. »

Novembre 1952 : « Je suis plus solitaire que jamais, ce qui est encourageant. »

Au 23 juillet 1953 : « Je suis heureux de dire que j'ai rarement quelque visiteur touristique venant à mon ermitage. Cat Island a la bonne fortune d'être d'un accès difficile. Il y a un navire de service postal si atrocement mauvais que, quand les gens le voient sur les quais de Nassau (capitale des Bahamas), cela leur suffit. Ils n'ont qu'à sentir ! Saleté et vermine ! »

Le 13 décembre 1954 : Ayant fait une chute il s'était blessé à la tête contre un rocher et cela avait saigné durant 10 heures : « Personne, écrit-il, ne vint aux alentours de l'ermitage, si bien qu'au bout de trois jours, je fis effort pour chercher du secours. Après cela, je ne quittai plus mon ermitage durant huit semaines — j'étais si faible — et je suis encore tout vacillant quand j'essaie de marcher un peu. L'autre prêtre est venu sur ma colline pour me donner l'extrême-onction. Souvent je ne vois pas une âme de trois ou quatre jours. »

En concluant l'auteur de l'article déclare qu'il s'élève contre l'erreur qui, dans certaines notices mortuaires, a représenté Fr. Jérôme, comme un ermite souvent en route ou en travail missionnaire. Il fut réellement ermite de cœur et de fait. Cela ne l'empêcha pas d'atteindre sa quatre-vingtième année. C'est une figure de haute originalité.

V

Les populations d'étoiles

Nos lecteurs se souviennent peut-êre d'une série d'études parues dans la *Scientific American*, sur les découvertes et théories astronomiques récentes. Il y avait entre autres une étude de Walter Baade, le grand astronome de l'Observatoire du Mont Wilson, sur les « Populations d'étoiles ». La question est reprise dans la même revue, N° de novembre 1958, par deux époux dont l'un, la femme, est astronome, et l'autre, le mari, astrophysicien, Margaret et Geoffrey Burbidge, deux Anglais, actuellement attachés à l'Observatoire Yerkes, en Amérique. En 1943, Walter Baade avait établi qu'il existe *deux* populations d'étoiles, auxquelles il donnait les numéros I et II. En 1956, il exposait sa théorie dans une étude que nous avons résumée, sous le titre : *Contenu des Galaxies*. La population I était formée d'étoiles chaudes et bleues ; la population II d'étoiles froides et rouges, mais très grosses[4]. Il en concluait que la population I était jeune et la population II beaucoup plus vieille.

Au bout de 15 ans d'observations nouvelles, disent nos deux auteurs, le tableau est devenu moins simple. Sans entrer ici dans des détails techniques, nous donnerons seulement les résultats qui semblent acquis et qui ont été admis au Congrès des astronomes, à Rome, en 1957.

Les étoiles seraient désormais réparties en *cinq populations :*

1° *Extrême population II.* — Ce serait le groupe le plus ancien — au moins 7 à 8 milliards d'années. Dans notre galaxie, cette population est représentée par des « *amas globulaires d'étoiles* » environné d'étoiles dispersées dans un espace sphérique. Ces dernières étoiles pourraient être des astres ayant échappé à la formation en « amas » ou groupes d'étoiles.

2° *Population II intermédiaire.* — Etoiles un peu moins vieilles que les précédentes. Elles occupent un espace qui n'est pas totalement sphérique, bien qu'il ne soit pas non plus totalement aplati. Ce sont des étoiles qui explosent, en formant ce qu'on appelle des *novæ*. On les appelle pour cette raison nébuleuses planétaires. On suppose qu'elles ont pour la plupart sinon toutes un

[4] Un certain nombre d'étoiles rouges sont d'une densité énorme sous un volume très petit. Il y a donc les *naines* et les *géantes* rouges.

cortège de planètes, comme notre Soleil, qui appartient toutefois, à la classe suivante.

3° *Population du disque.* — Pour comprendre cette appellation, il faut se rappeler que notre galaxie a la forme d'un disque très renflé au centre et très étiré sur les bords. La population du disque est en particulier [5] celle qui se trouve sur les bords. Notre Soleil en est. Il se trouve en somme plus proche de l'extrémité de la galaxie que de son centre. C'est une *étoile quelconque* — de cinquième grandeur — qui fait partie des bras de l'ensemble galactique. Ces étoiles sont plus jeunes que les deux populations précédentes : entre trois et cinq milliards d'années. C'est le groupe de beaucoup le plus nombreux. Il ne forme pas seulement les bras de la galaxie, mais un bon nombre d'étoiles situées dans les régions plus denses du centre, en font aussi probablement partie.

Si nous y situons le Soleil c'est parce qu'il paraît bien, d'après sa composition chimique, appartenir aux étoiles de « la troisième génération ». Cela veut dire qu'un grand nombre d'étoiles ont pu achever leur cycle de vie avant la formation de cette nouvelle population.

4° *Population I intermédiaire.* — On en vient ensuite aux étoiles plus jeunes encore. Elles s'échelonnent entre cent millions d'années et un petit nombre de milliards. Parmi ces étoiles, nous comptons Sirius. Elles se trouvent dans le plan central ou près de ce plan, dans la galaxie, mais ne sont pas restreintes aux bras de la spirale.

5° *Extrême population I.* — Il s'agit d'étoiles dont les années ne se comptent que par dizaines de millions ou même moins : étoiles en formation, avec des gaz et des poussières cosmiques, en voie d'aspiration et d'intégration, dans les bras des spirales galactiques. Les étoiles chaudes et brillantes de la constellation d'Orion, en particulier Rigel, et les étoiles de la nébuleuse d'Orion, appartiennent à cette classe.

Cette division en cinq catégories ou populations est naturellement tout à fait conventionnelle et les catégories interfèrent les unes dans les autres. Tout ce qu'on sait de la composition chimique des étoiles, grâce à la spectographie, confirme cette répartition.

Un très grand nombre de questions sont encore à résoudre, en ce qui concerne l'âge et la marche évolutive des galaxies. Ont-elles toutes commencé en même temps ? Ont-elles avancé du même pas, en vieillissant ? Comment se fait-il que les étoiles qui paraissent les plus anciennes ont beaucoup moins d'éléments lourds que les plus jeunes ? Ce sont des problèmes que l'on commence à aligner les uns auprès des autres, pour arriver à envisager le problème général de l'univers dans son ensemble. Des savants de toutes nations sont au travail dans ce passionnant domaine.

VI

Les divers sens primitifs du mot cimetière

Sous le titre : « *Antiquités chrétiennes : Le Cimetière de nos morts* », l'archéologue bien connu A. Ferrua, S. J., l'un de ceux qui participèrent aux fouilles de St-Pierre, étudie dans la *Civiltà cattolica* du 1er novembre 1958, les divers sens du mot cimetière dans l'antiquité.

Il est bien entendu que le mot vient du grec ; il a passé de là dans la langue latine, sous la forme *cœmeterium* et non pas, comme plus tard on écrira : *cimiterium.* A l'époque classique le mot signifiait « *dormitorium : dortoir* ». Mais ce qu'il nous importe de savoir, c'est la manière dont il en est venu à signifier « lieu de sépulture ».

De ce nouveau sens on trouve un exemple très ancien dans Tertullien, dans son *De Anima,* début du IIIe siècle. Environ vingt ans plus tard, il se rencontre dans les *Philosophoumena,* attribués à S. Hippolyte. Cette œuvre est de 222 environ, après la mort de S. Calliste. Il y est dit que le pape Zéphyrin, aussitôt après avoir succédé au pape Victor en 198, « fit venir Calliste d'Anzio et le chargea du « cimetière ». Hippolyte, du reste, emploie le mot cimetière dans le même sens en plusieurs de ses autres œuvres (*Tradition apostolique, — Commentaire sur Daniel*).

Il est tout de même intéressant de constater que la priorité de l'emploi du mot est à Tertullien, c'est-à-dire à l'Afrique proconsulaire, un pays où l'on ne parla jamais grec. Il n'est donc pas tout à fait exact de dire avec dom Leclercq, dans son *Dictionnaire d'Archéologie* (t. III, col. 1628) :

> « D'Orient le mot passa en Occident et s'habilla à la mode latine, devenant *cœmeterium* avec toutes ses variantes. »

Après Hippolyte, le mot cimetière se répand dans toute la chrétienté et nous en trouvons de nombreux exemples aussi bien en Orient qu'en Occident, même avant Constantin. Origène, S. Cyprien, S. Denys d'Alexandrie l'emploient. Les empereurs Valérien et Gallien, lançant la persécution au cours de laquelle S. Cyprien devait subir le martyre, en 258, avaient interdit aux chrétiens de tenir des réunions et d'entrer dans les « cimetières ». A partir du IVe siècle, les citations deviennent innombrables. S. Jean Chrysostome, dans un Sermon à Antioche, explique longuement pourquoi nous croyons que nos morts reposent dans un « dortoir », ce qui explique l'emploi du mot « cimetière ».

Il faut observer que les Hébreux également ont parfois appelé la mort un sommeil. Pourtant, c'est par erreur que Dölger, dans son *Ichthus* (Munster, 1943), a écrit :

> « *Koimèterion,* au IIIe siècle, est un terme propre de la langue particulière des Hébreux et des Chrétiens. »

En effet, si l'on trouve le mot cimetière dans des inscriptions juives, ce n'est que bien plus tard, c'est-à-dire au VIe siècle, en un temps où, comme on va le dire, le mot cimetière a pris un second sens, un peu différent bien que connexe. A cette date, au lieu de signifier uniquement un « lieu de sépulture commune », il est pris pour « lieu de sépulture *particulière* ».

De plus, il faut observer que l'usage du mot était devenu assez général, au IIIe siècle, pour que, chez les païens eux-mêmes, on le trouve utilisé, au sens de *lieu de sépulture familiale,* comme il appert

[5] Font partie aussi de la population du disque, comme nous le disons plus bas, les étoiles situées autour du centre renflé de la galaxie.

de l'inscription suivante, sûrement païenne, et qui est de Constantine en Numidie :

« Cœmeteria memoriæ gentis Lepidiorum, L. Lepidi Nampuli et Stenniæ Potitæ et heredum heredumve eorum ; vivunt in diem suum. Istantius fecit. »

La présentation de cette inscription est nettement païenne et elle n'est pas postérieure au IIIe siècle. Il est donc risqué de dire avec dom Leclercq (*Dict. Arch.*, III, col. 1625), du mot *cœmeterium :*

« Terme exclusivement usé par les fidèles et qui équivaut pour les monuments à un certificat d'origine chrétienne. »

Pareille erreur dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, III, col. 1411 : « Mot des écrivains ecclésiastiques », en parlant du mot *cœmeterium.*

Ce que les dictionnaires ne disent pas non plus expressément, c'est que le mot *cœmeterium* a les deux sens : 1° sépulture commune ; 2° sépulture privée. En examinant de près les textes ou inscriptions dans lesquelles le mot est employé, il est difficile de dire quel fut le sens tout à fait primitif : lieu de sépulture privé, ou lieu commun. Le P. Ferrua pense que dans les divers pays l'évolution a pu se faire différemment d'un sens à l'autre. En somme, au sens individuel, le mot *cœmeterium* signifie *tombe,* et au sens collectif, *cimetière,* comme nous l'employons maintenant.

Au sens de *tombe,* voici un exemple :

« L'an 253, Aurelius Alexandre, fils d'Ophelius, j'ai préparé le « cimetière » pour moi et pour mon épouse Alipia. »

Cet emploi du mot pour signifier une tombe individuelle est extrêmement fréquent. Eusèbe, pour prouver que Pierre et Paul sont bien morts à Rome, écrit :

« Les noms de Pierre et Paul, qui encore se lisent sur leurs sépulcres romains. »

Or, le mot que nous traduisons par « sépulcres » est le mot grec « *Koimêteriôn* ».

Et le P. Ferrua démontre aussi que l'on ne peut pas attribuer le sens de *tombe privée* au mot en question, pour l'Orient, et de *sépulture collective,* en Occident. Il cite, en effet, pour l'Orient des textes où le sens de cimetière collectif n'est pas douteux, et pour l'Occident, des textes où il a le sens de tombe particulière. Il faut donc écarter ce que dit H. Leclercq (III, col. 1629) :

« Une seule inscription de Florence, autant que nous le sachions, garde le sens restreint de tombe particulière. »

Le P. Ferrua cite des exemples pour Rome et pour Malte, donc en Occident :

A Rome : « Laodicius a fait ce *cimetière* pour Octavilla, sa femme. »

A Malte : « Cimetière acheté par Zosima et Anicet. »

Enfin, un troisième sens apparaît, dès la première moitié du IVe siècle : celui de *chapelle cimitériale.* Il est dit au *Liber pontificalis,* que le pape Jules Ier fit « trois cimetières, l'un via Flaminia, l'autre via Aurelia, le troisième via Portuensis. » Or, ces trois « cimetières » étaient des « basiliques », comme il résulte du Catalogue libérien, qui a ici servi de source au *Liber pontificalis.* Ce Catalogue dit en effet, avec plus de précision, de Jules Ier :

« Il fit de nombreuses constructions : une basilique sur la via Portuensis au troisième mille, une basilique sur la via Flaminia appelée de Valentin, une basilique sur la via Aurelia au troisième mille, vers Calliste. »

Même sens, dans la notice consacrée à Adrien Ier au VIIIe siècle. Ce pape est loué d'avoir restauré le « *cœmeterium* » des bienheureux Pierre et Marcellin, en « relevant son toit à neuf et les marches descendant vers leurs corps ». Il s'agit donc sûrement d'une restauration d'église.

En marge du texte que nous venons de résumer, je rapporterai ce qui est dit du mot « *cœmeterium* » dans l'excellent *Dictionnaire du Latin-Chrétien,* d'Albert Blaise et Henri Chirat (Strasbourg, 1954):

Le premier sens est *tombe,* — le second, *cimetière* souvent près d'une église et servant de lieu de réunion aux chrétiens, — le troisième, *chapelle de cimetière,* à laquelle on peut attacher un prêtre, — le quatrième, *église cimitériale,* auxquelles on n'envoie pas le *fermentum,* réservé aux *églises titulaires,* — le cinquième, *cimetière de village,* dans un texte de Grégoire de Tours (VIe siècle).

Mais il est clair que ces cinq sens peuvent se ramener aux trois du P. Ferrua : *tombe, cimetière, église funéraire.*

VII

En colloque avec Karl Barth

On sait que la doctrine de la justification de Karl Barth, le célèbre professeur et théologien calviniste, a fait l'objet, récemment en France et en Allemagne, de confrontations avec la doctrine catholique, telle qu'elle a été définie au C. de Trente. Et il est apparu que la distance entre les deux doctrines était bien moins grande que l'on ne pensait. Laissant de côté la thèse française, que Barth a si bien approuvée qu'on pouvait croire à une identité parfaite entre la doctrine catholique et la doctrine barthienne sur ce point capital, nous citerons ici un article du P. A. Perego, S. J. dans la *Civiltà cattolica* du 18 octobre, numéro endeuillé par la mort de Pie XII.

L'article a pour titre : « *A Colloquio con Karl Barth :* En colloque avec Karl Barth. » Il s'agit du livre récent de Hans Küng, *la Justification. L'enseignement de Karl Barth et une interprétation catholique* (Einsiedeln, 1957). Hans Küng déclare qu'il ne s'est pas inspiré d'un irénisme outrancier, mais seulement du désir de dissiper des équivoques et des préjugés, nuisibles à la mutuelle compréhension dans la vérité. Il a voulu démontrer à Karl Barth qu'il a combattu contre un moulin à vent, quand il a fait la critique de la doctrine catholique de la justification, parce qu'il n'a pas tenu compte des circonstances historiques dans lesquelles s'est déroulé le Concile de Trente, et n'a pas approfondi la pensée des théologiens catholiques anciens et modernes. Pour Hans Küng, sur le thème de la justification, la doctrine barthienne et la doctrine catholique coïncident *substantiellement.*

Karl Barth a tellement été satisfait de la démonstration de Küng qu'il lui a écrit une intéressante lettre en l'autorisant à la publier en tête

de son ouvrage. Le contenu de cette lettre, exemple rare d'accord entre un prêtre catholique et un pasteur protestant, se ramène à trois points : 1° Barth reconnaît que Küng a parfaitement bien étudié et reproduit sa pensée ; 2° stupeur de Barth en constatant que Küng l'assure que sa doctrine coïncide avec la doctrine catholique ; 3° désir exprimé par Barth de voir le dialogue ainsi engagé entre catholiques et protestants, se poursuivre sur d'autres points, tels que la transsubstantiation, le sacrifice de la messe, l'infaillibilité papale, le culte de la Vierge et tout ce qui est contenu dans la profession de foi tridentine. Toutefois Barth émettait des doutes sur l'exactitude de l'exposé de la foi catholique par Küng. Ce n'était pas ainsi qu'il l'avait comprise, lui, et il se disait curieux de savoir ce que seraient les réactions des théologiens catholiques en face de l'œuvre de Küng.

Sur quoi, l'auteur de l'article de la *Civiltà* relève le défi de Barth et pose la question : *Küng a-t-il raison ?* Peut-on dire qu'il y a identité substantielle entre la doctrine barthienne de la justification et la doctrine tridentine ?

« Que Barth, écrit le P. Perego, comme le monde protestant d'aujourd'hui en général, ait dépassé le stade de la *justification purement extérieure*, du luthéranisme classique on doit l'admettre en toute certitude. Mais l'insistance sur le caractère extrinsèque et ontologique de la grâce par rapport à l'homme est si essentielle et prédominante chez Barth que ses œuvres donnent la nette impression qu'il se meut dans une atmosphère anticatholique et antitridentine, si bien qu'on a raison de se demander si Küng a réellement bien exposé la pensée de Karl Barth, alors même que celui-ci en tombe d'accord. »

En fait, le conflit est en ceci : pendant que Barth demande à Küng si les catholiques prennent bien au sérieux *Dieu et son action en nous*, Küng réplique en lui demandant à lui, s'il prend bien au sérieux l'*homme et son action sous l'influx de la grâce*. Tout le problème est là. Si l'on veut savoir si Barth et le catholicisme peuvent s'accorder en la matière de la justification, c'est cela qu'il faut considérer.

« A notre jugement, écrit le P. Perego, Küng démontre fort bien à Barth, sans faire violence à l'Ecriture ni à la Tradition active et passive, que le catholicisme prend au sérieux Dieu et son œuvre. »

La doctrine catholique de la justification a, en effet, comme point de départ la priorité de l'action divine, l'absolue transcendance et gratuité de la grâce et de la foi, sans oublier toutefois de mettre en relief la *coopération* libre de l'homme à la grâce — coopération qui, elle aussi, est un don du Saint-Esprit. Sans cette coopération, c'est l'homme qui n'est pas pris au sérieux, puisqu'il n'est plus qu'un mannequin dans l'œuvre de la justification.

Quand Barth met en avant la *sola fides* — la foi seule, — il faut bien préciser que cette foi, qui justifie, n'est pas une confiance nue et pure, mais aussi un assentiment intellectuel à la révélation divine. Quand Barth admet que la justification se ramène à une *déclaration*, il admet aussi que cette déclaration venant de Dieu comporte une action justifiante intérieure, car la parole de Dieu *fait* ce qu'elle dit. Cependant, l'on n'arrive pas encore à l'authentique doctrine catholique de la justification, car sur toute la pensée de Barth plane l'ombre de l'*apocatastasis finale*. On sait ce que cela veut dire. L'*apocatastasis*, qui n'est que trop répandue jusque dans les milieux catholiques contemporains — (si j'en juge par le grand nombre de lettres qui m'en parlent !) — c'est la doctrine d'Origène, celle de Papini sur Satan, c'est la négation de l'éternité de l'enfer, c'est la grâce finale accordée même aux pécheurs restant obstinés dans leur péché.

Küng affirme que Barth a toujours rejeté *l'apocatastasis* universelle, mais il ne semble pas en être bien sûr, car il admet que la doctrine barthienne peut conduire à cette erreur.

« De fait, comment peut-on exclure l'idée que tous parviendront à la gloire, alors que la foi requise pour le salut n'est plus liée à la responsabilité de chacun, mais se trouve tout entière, en sa réalité, dans le Christ ? »

Avec l'idée d'une telle foi, la collaboration de l'homme n'est plus qu'une chimère. La rédemption est complète *in actu primo*, de la part du Christ, — ce que nous admettons — et cela suffit, selon Barth, pour qu'elle soit également complète *in actu secundo*, ce qui pratiquement exclut la nécessité de la coopération libre de l'homme.

— Que de fois, dirai-je, en marge de ce débat, ne m'a-t-on pas écrit pour soutenir que le Christ ayant racheté tous les hommes, il faut bien que finalement, d'une façon ou d'une autre, tous les hommes soient sauvés !

Küng a solidement établi, par l'Ecriture et la Tradition, la doctrine catholique de la justification. Mais le P. Perego estime qu'il n'a pas suffisamment mis en relief la pensée barthienne. Barth, en effet, pose en principe que si la foi seule sauve, *tous ont la foi*, même ceux qui ne croient pas l'avoir. Leur incroyance est pur mensonge. Ils ne croient pas, parce qu'ils ne se font pas une idée juste de ce qu'il faut croire, parce qu'ils ignorent que le Christ a supprimé tout péché, y compris et surtout le péché d'incroyance. Le Christ a fait de l'incroyance un pur mensonge, en nous sauvant. La doctrine barthienne, selon le P. Perego, est que « l'homme est sauvé malgré lui ». Barth ne prend pas l'homme au sérieux. Pour lui et Judas et Caïn, et les athées et les communistes matérialistes, sont tous sauvés.

A la différence de Luther et de Calvin, il admet une *prédestination* universelle, sans *réprobation* particulière. Son protestantisme est donc très loin dn protestantisme primitif. Sa lettre à Küng semble insinuer qu'il n'est pas non plus très sûr de ses positions antérieures, puisqu'il admet que Küng, dont l'exposé de la doctrine catholique est correct, a bien rendu sa pensée, ce que de bons juges regardent comme douteux.

En conclusion, le P. Perego déclare qu'à son sens le livre de Küng, bien qu'il donne à la doctrine barthienne le maximum d'interprétation favorable, et bien qu'il exagère probablement en ce sens, est un livre fort utile, en ce sens qu'il a fort bien posé le problème : prendre Dieu au sérieux,

mais l'homme aussi. Küng, avec courtoisie, a engagé le dialogue, il a jeté de vives lumières sur toute la question de la justification. Il faut espérer que le dialogue se poursuivra, non seulement dans ce domaine particulièrement important, mais dans tous les autres domaines, où s'affrontent protestants et catholiques. N'oublions pas cependant que l'Eglise est un corps, tandis que Barth, dans son propre parti, n'est qu'une voix isolée !

VIII

Des missionnaires pour le Sahara

La revue *Vivante Afrique*, en son numéro magnifiquement illustré d'octobre-novembre 1958, nous offre de beaux textes et de splendides gravures sur le Sahara, c'est-à-dire sur le *diocèse de Laghouat.*

Le numéro s'ouvre par une émouvante lettre de Mgr Mercier, évêque du Sahara. Une gravure en couleurs nous montre Mgr Mercier, disant la messe, — une messe de pèlerinage — sur le plateau de l'Asekrem, où le P. de Foucauld, dont on célèbre le centenaire de naissance, habita une masure, à 2.900 mètres d'altitude, en face d'un paysage apocalyptique, formé de pitons, d'aiguilles, de tables géantes, de portiques, qui changent de couleur, d'ombre et d'expression, selon la hauteur du soleil. L'abbé Huvelin lui ayant envoyé un petit autel, le Père de Foucauld s'écria : « J'espère qu'on dira la sainte messe sur cet autel bien longtemps après ma mort ! »

Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui aux fabuleux espoirs que le seul nom du Sahara suscite dans les esprits, depuis qu'on y a découvert les richesses que l'on sait, sans parler de celles que l'on devine ou escompte. Contentons-nous de citer ces lignes de Mgr Marcier, évêque de Laghouat, dans son bel exposé intitulé : *Problèmes humains.*

« Faut-il, de gaieté de cœur, sacrifier au progrès technique un million de Sahariens ? Non ! il doit être possible de sauver ensemble *Sahariens, et Européens, Nord-Africains et Eurafricains.* »

Il ne faut pas considérer les richesses du Sahara, comme une simple exploitation. Il faut en faire profiter les Sahariens eux-mêmes, et pour cela les éduquer, les préparer à la collaboration utile qu'on attend d'eux, leur fournir des moyens d'existence. Il ne suffira pas de créer des industries mirifiques, il faut prendre en charge tout un peuple. Il faut que l'économie traditionnelle du pays, loin d'être anéantie par l'industrie de demain, soit revalorisée par elle — culture et élevage. C'est un devoir pour les nations favorisées de venir en aide aux nations sous-développées. Dès novembre 1953, Mgr Mercier écrivait à ce sujet :

« C'est donc une ère nouvelle qui s'ouvre pour le désert. En dépit des inévitables convoitises et des appétits de lucre, il faut que ceux que le Christ a le plus aimés, les pauvres et les petits, aient leur part légitime de ces richesses cachées. Ils sont légion, au grand désert, les sans-travail, les sans-pain, les sans-logis. C'est l'éternelle vocation de l'Eglise d'accueillir leur souffrance et de rappeler à ceux qui possèdent et à ceux qui dirigent les exigences de la justice sociale. »

C'est aussi ce que proclamait Pie XII, dans son message aux « Journées internationales catholiques » du 15 août 1958 :

« Jamais on ne dira assez le grave devoir des peuples privilégiés par les ressources de leur sol et une authentique culture, de travailler généreusement et dans un esprit de service, au développement économique et social de leurs frères moins avantagés. »

Il appartiendra non seulement à l'administration française, mais aux Sociétés qui vont s'atteler à l'exploitation saharienne, de mener de front les deux tâches : la tâche industrielle et la tâche plus importante encore éducative et ascensionnelle au sein de la population saharienne et algérienne. Et l'évêque, vaillamment, pose les problèmes : Que faire pour les jeunes nomades ? Que faire pour la jeunesse des oasis ? En réalité, il y a *tout à faire.*

« Un trop grand nombre de chrétiens, écrivait l'évêque, en décembre 1954, s'installent inconsciemment dans une économie de profit, refusant qu'elle cède peu à peu la place à une économie de vrai service des pauvres. En un pays, où les masses manquent des biens essentiels, le pain et le travail, le superflu doit retourner à l'amélioration du sort des plus déshérités. Donner son superflu à qui manque du nécessaire est devoir strict et non générosité facultative. Celui qui a faim a des droits absolus sur celui qui vit dans l'opulence ou le simple confort. »

Ce sont là de magnifiques appels. Il ne faut pas qu'ils restent sans écho. La France, au moment où elle vient de tourner une page de son histoire séculaire, doit se pénétrer de ses *devoirs* au même titre que de ses *droits.* Elle ne méritera de faire valoir ceux-ci que si elle sait s'acquitter de ceux-là. Entre parenthèses : ce n'est pas une solution de donner du travail aux Algériens ou Sahariens, en France, *en séparant l'homme marié de sa femme et de ses enfants.* La famille, cellule de la société, est chose sacrée. Ne l'oublions pas. Que d'efforts à faire pour mettre tout au point !

Mais venons-en aux préoccupations proprement religieuses. Le numéro que nous feuilletons contient un appel d'une rare éloquence, intitulé : *A un jeune chrétien de France.* Comme sous-titre ce mot de Thérèse d'Avila : — « *Aventurer sa vie, tout est là !* »

Le Sahara ne demande pas seulement des foreurs de puits de pétrole, ni des chercheurs de richesses minières, pas seulement des économistes, ni des poètes, ni des archéologues, ni des touristes, mais des « pêcheurs d'hommes », à la manière de Pierre, Paul, Jacques et Jean. Les valeurs cotées en Bourse ne sont pas les seules qui comptent : il y a aussi des valeurs incalculables, qui se nomment : solitude, pauvreté, joie, amour, zèle des âmes ! Demandez-vous, les jeunes, si vous n'avez pas quelque chose de la vocation d'un Charles de Foucauld ou de la foi d'un Ernest Psichari. Le Sahara est jusqu'à présent le pays de la solitude, mais aussi de la misère.

« Quand on voit cela de près disait un nouvel arrivant, on tombe de haut ! »

Que voit-on en effet : des haillons, et des mouches, de la maigreur, de la maladie, de la souffrance, de l'ignorance, de la faiblesse, de la perversité. Mais l'Amour vrai est capable de tous les miracles.

L'amour vrai s'apprend au Sahara. C'est l'amour qui résiste à l'épreuve de l'accoutumance, de la médiocrité. L'amour vrai, « c'est non seulement le baiser aux lépreux, mais encore une identification avec le prochain qui exclut tout sentiment de supériorité. »

On nous parle souvent et avec raison de la nécessité d'avoir toujours plus de techniciens et de savants, mais ce qui manque le plus à la Terre, c'est d'avoir beaucoup de vrais chrétiens, capables d'adopter dans leur cœur, tous les déshérités de l'univers. C'est aux jeunes qu'il faut proposer cet idéal : aimer !

« Ne crains pas, s'écrie l'auteur de l'appel, qui n'a pas signé. Lève-toi et tu verras des miracles. Devant toi, un monde nouveau sort de l'ombre, et celui qui te transmet aujourd'hui son appel est un jeune comme toi, qui n'a jamais regretté d'y avoir cru, et qui n'a jamais cessé d'y croire. »

Et cela est daté : « Nord-Sahara, octobre 1958 ».

Terminons par ce tableau du diocèse de Laghouat : Superficie : 1.900.000 km² (environ quatre fois la France) ; population globale : 1.031.182 ; musulmans : 978.145 ; — catholiques européens : 43.659 ; — catholiques autochtones : 565 ; — protestants, 684 ; — juifs. 8.129.

IX

Les origines de l'homme américain

Nous tirons de la revue *Informations et Documents* du 15 novembre 1958, l'étude suivante, sur « *Les origines de l'Homme américain* », étude non signée.

Les premiers explorateurs de l'Amérique ne surent pas tout de suite qu'il s'agissait d'un Nouveau Monde. Ils se figuraient avoir atteint les Indes, par l'ouest. On appela donc les indigènes Indiens et le nom leur est resté.

Mais d'où venaient ces Indiens ? En 1571, l'Espagnol Arius Montanus affirma — gratuitement — que le Nouveau-Monde avait été peuplé par deux fils de Jectan, que la Bible donne comme arrière-arrière-petit-fils de Noé. L'un de ces fils, nommé Ophis, se serait établi au Pérou l'autre, Jobal, au Brésil. En 1602, un autre auteur Espagnol, Gregorio Garcia, s'efforçait de faire ressortir les affinités morales, intellectuelles et linguistiques entre les Juifs et les Indiens. Selon Geo Jones, avocat de New-York, les ancêtres des Indiens auraient été des Phéniciens, chassés de Tyr, par la prise de cette ville par Alexandre-le-Grand. D'autres ont fait appel à maintes reprises au fameux mythe platonicien de l'Atlantide, ce continent qui aurait fait communiquer l'Europe avec l'Amérique, mais qui se serait englouti dans l'espace d'un jour et d'une nuit terribles.

Tout cela est pure légende. Où en est-on de nos jours ? Les géologues divisent l'histoire de la terre en 5 périodes : 1° Ere archéenne ou azoïque — sans fossiles ; 2° Ere primaire, apparition de la vie et montée jusqu'aux poissons ; 3° Ere secondaire, grands reptiles ; 4° Ere tertiaire, mammifères et préhominidés ; 5° Ere quaternaire, qui est celle de l'homme. Notre article n'accorde que 500.000 ans à celle-ci, mais d'ordinaire on va jusqu'au million d'années.

L'antiquité de l'homme est un sujet très discuté. Le P. Bergounioux, l'un des maîtres en la matière, avait admis 500.000 ans dans son premier ouvrage, avec l'abbé Glory. Dans le plus récent [6], il opte pour un million d'années. Les recherches d'Urey aboutissent au chiffre beaucoup plus restreint de 250.000 ans. Pour ce qui est de l'Amérique, il est sûr que l'Océan atlantique est de l'époque tertiaire, donc avant l'homme. Ce n'est pas par l'Atlantique que le peuplement de l'Amérique a pu se faire. Certaines espèces animales ont survécu beaucoup plus tard en Amérique qu'en Europe ou en Asie ; on en a conclu que l'homme n'y existait pas encore. On a fait de nombreuses mesures de temps, à l'aide de la méthode du carbone 14. Les travaux les plus sérieux aboutissent à penser que l'homme n'est apparu en Amérique qu'après le dernier retrait glaciaire, il y a 15 à 20.000 ans. A cette époque vivaient encore là-bas des animaux géants : le *megatherium*, un bison fossile, le mammouth, dont une variété se trouvait encore au Mexique, à Tepexapan, il y a seulement 4.100 ans.

L'homme américain est donc venu sûrement d'ailleurs que d'Europe et de manière tardive. D'où naît-il ? Au temps de la découverte par Christophe Colomb, les indigènes en étaient encore, dans l'ensemble, à l'époque néolithique. Dans les rares régions où l'on utilisait les métaux, l'on ne connaissait que le bronze, un alliage de cuivre et d'étain, découvert en Amérique près de 1000 ans après Jésus-Christ. Les Indiens ignoraient l'usage de la roue. Ils ne connaissaient ni le tour du potier, ni le blé, ni le riz, ni l'orge, ni le seigle. On ne peut admettre que l'Amérique ait été peuplée par des populations déjà en possession de ces connaissances dans l'Ancien Monde. Il faut donc éliminer les Juifs, les Tyriens, les Cananéens, les Tartares, les Egyptiens, les Babyloniens, etc. Il faut écarter aussi toute influence récente des peuples civilisés de l'Asie, les Japonais, les Chinois, les Sud-Asiatiques. En effet, il est impensable que des émigrants venant de pays civilisés aient abandonné des usages invétérés chez eux, concernant le fer, le verre, les céréales, la roue, le tour, etc.

Mais si l'on remonte dans le passé à 15 ou 20.000 ans, nous savons que la voie par Behring et les îles Aléoutiennes était libre de glaces, à cette époque même, et que cela offrait un passage facile de la Sibérie vers l'Alaska. Ce que nous pouvons savoir des populations sibériennes, à cette date, correspond au degré de culture qui va se développer en Amérique. C'est pourquoi l'hypothèse du peuplement par le détroit de Behring, a été soutenue par le professeur Ales Hrdlicka, de Washington, qui a signalé des affinités morphologiques, culturelles et linguistiques entre les différents groupes d'Indiens américains et les populations actuelles de Sibérie, de Chine occidentale, de Mongolie, du Thibet, de Corée, du Japon, des Philippines et de Formose. Mais ses explications n'ont pas convaincu tout le monde. On a fait observer que les Maya sont des hyperbrachycéphales,

[6] Bergougnioux, *La Préhistoire et ses problèmes*, 1350 fr. Fayard, 1958.

et qu'ils peuvent difficilement avoir la même origine ethnique que les hyperdolichocéphales comme les Périku, et que des géants comme les Patagons ne peuvent avoir les mêmes ancêtres que les Pygmées tels que les Marakas. Enfin, l'examen serré des conditions culturelles n'a pas non plus confirmé avec certitude le peuplement de l'Amérique par l'Asie, du moins uniquement.

Actuellement, on estime que le peuplement par l'Asie n'a pas pu ne pas se faire, mais qu'il n'a pas été le seul. Des éléments ethniques sont survenus probablement plus tard. Un métissage intense s'en est suivi. Il n'y a pas plus de races pures en Amérique — avant la venue des Européens — qu'en Asie ou en Europe et Afrique. Il est possible, voire probable, que des émigrations australiennes ont contribué à peupler le sud de l'Amérique, car les crânes patagons sont analogues à certains crânes australiens. L'étude des éléments culturels et linguistiques communs à la Patagonie et à l'Australie, a confirmé ce point de vue. Plus important encore que l'élément australien, aurait été l'élément mélanésien : crâne petit, étroit, allongé, face courte et large, taille petite. Ce type se retrouve d'Argentine jusqu'en Basse-Californie, et il est nettement apparenté au type dolicho-céphale dominant en Mélanésie, parenté qui est confirmée par l'étude des groupes sanguins et celle des éléments culturels : armes, outils, embarcations, vêtements, etc. Des Mélanésiens seraient venus par l'Océan pacifique, car les Polynésiens ont été bien avant Thor Heyerdahl, le célèbre explorateur contemporain, d'étonnants navigateurs.

En résumé : de 15 à 20.000 ans avant notre ère, peuplement par le détroit de Behring, par des Asiatiques. Il y a environ 6.000 ans, peuplement par l'Australie, probablement par le pôle sud. alors soumis à une régression glaciaire. 3000 ans plus tard, migrations mélanésiennes donnant naissnace à la civilisation Nazca, et aussi Teotihuacan et Muchik. Enfin, par le Groenland ; les Vikings ont sûrement atteint l'Islande, puis le Groenland, et même l'Amérique du nord, et cela au x^{e} siècle de notre ère. Mais ils n'ont exercé aucune influence sur l'évolution américaine. Il faut en venir à Christophe Colomb et aux très nombreuses expéditions européennes qui ont suivi, pour expliquer le destin ultérieur de l'Amérique, mais nous sortons ici de la préhistoire, pour entrer dans la pleine lumière de l'histoire et même de l'histoire moderne et contemporaine.

X

Faut-il se rendre ?

Dans la revue *International Peasant Union* d'octobre 1958 (qui s'ouvre par un bel hommage à Pie XII), le D^{r} Milan Gavrilovic intitule un article angoissé : « *La théorie de la Reddition,* examen de ses données et de ses conséquences ». Cette théorie consiste en ceci : après tout, qu'est-ce que cela peut nous faire que le communisme domine le monde ? Ne vaut-il pas mieux *se rendre,* que de poursuivre un armement coûteux et même ruineux pour aboutir finalement à la destruction de l'humanité, sous prétexte de défendre la liberté contre les Soviets ?

Cette théorie du « *Surrender* » est née en Angleterre, vers la fin de 1957 et durant les premiers mois de 1958. Elle a donné lieu à un échange de lettres entre le professeur Bertrand Russel et le professeur Sidney Hook. Bertrand Russell résumait sa thèse en ces lignes :

« En définitive, la capitulation devant le communisme est un moindre mal que les risques d'une guerre... Une victoire communiste ne serait pas un aussi grand désastre que l'extinction de la vie humaine. »

A quoi, le professeur Hook répliquait :

« Lorsque l'enjeu est la liberté humaine, il est inadmissible de jouer un jeu qui invite le Kremlin à bluffer envers nous en exigeant notre soumission sous la menace d'une destruction atomique. Les Soviets sont tout juste aussi vulnérables que nous... Ceux qui sont prêts à sacrifier la liberté pour sauver la paix et leur vie, n'auront, au prix de leur sacrifice, ni la vraie paix ni une vie digne de l'homme... Ceux qui proclament que la vie vaut la peine d'être vécue sous n'importe quel régime ont déjà écrit pour eux-mêmes l'épitaphe de l'infamie. »

Entre les deux thèses, la revue que nous citons a pris parti sans équivoque. C'est pourquoi elle a tenu à publier l'article de Milan Gavrilovic, qui fut jadis ministre plénipotentiaire de Yougoslavie à Moscou et, pendant la Guerre, ministre de la Justice du gouvernement yougoslave, en exil, à Londres.

Cet auteur a pris comme point de départ une déclaration faite, au cours de ses Conférences en Grande-Bretagne, le 15 décembre 1957, par George F. Kennan. Il disait en effet :

« Si le but de la présente course aux armements devait être la guerre atomique, alors, n'importe quelle autre politique serait meilleure. »

Et il expliquait :

« Ce qui découle de ce que j'ai dit est seulement que la guerre ne doit pas être tenue comme inévitable; que l'on ne doit pas se laisser entraîner par la recherche de la sécurité absolue ; que certains risques doivent être acceptés pour en éviter de plus grands ; que l'OTAN ne doit pas être renforcé au point de nuire aux chances d'une éventuelle réduction, au moyen de négociations pacifiques, du danger d'une guerre totale. »

M. Kennan parlait donc avec prudence, mais beaucoup dépassaient sa pensée, dans le même sens que Bertrand Russell. A la Chambre des Communes, le 27 février 1958, le Rév. Llywelyn Williams, membre du Labour Party, déclarait qu'il ne sous-estimait pas les terribles conséquences de l'occupation de la Grande-Bretagne par la Russie, mais que cela serait meilleur que la totale ruine et destruction de l'île. Et le professeur B. Russell, dans une lettre au *Times,* du 6 mars 1958, déclarait :

« L'espoir de pouvoir défendre l'Ouest par la bombe H est illusoire, parce que l'emploi de cette arme équivaudrait au suicide. »

Dans le même journal, au 9 mars, un certain A. C. Blackburn écrivait :

« Le temps des attitudes fracassantes de courage et de défi est sûrement passé. Aujourd'hui ce sont les pacifistes qui sont devenus réalistes. Il n'est pas sûr

que l'invasion doive être notre lot, mais si elle survient elle nous laissera un espoir résiduel de liberté ultérieure. Il n'existe aucune raison idélogique assez forte pour équilibrer le risque d'une guerre thermonucléaire, qui détruirait des millions de gens qui ne savent rien de nos querelles, et qui ferait un désert pour nos enfants. Mieux vaut de loin le Kremlin que le Crématoire. »

Finalement, la thèse de la reddition a trouvé son principal champion en un ancien membre conservateur du Parlement, Sir Stephen King-Hall, auteur d'un remarquable ouvrage : « La Conspiration communiste » (1952), et qui vient d'exprimer son opinion dans un nouveau livre intitulé : *Défense à l'âge nucléaire*. Il y préconise la thèse de la « non-violence ». Il a été approuvé par des voix imposantes. L'évêque de Manchester — anglican — a écrit :

« Dans une guerre totale, la violence ne peut plus conduire à la victoire, encore bien moins à la paix. »

J. B. Priesley est plus explicite :

« Voici un livre excitant, original et d'importance vitale. Bien que je ne sois pas d'accord sur tous les points avec lui, j'espère qu'il se vendra à un million d'exemplaires. »

Et Bertrand Russell, enchanté :

« Ce livre pose des problèmes dont la considération est, à la lettre, matière de vie ou de mort. »

Le livre s'est donc beaucoup vendu. L'auteur de l'article que je résume ici, l'a acheté et lu au cours d'un voyage de retour en Amérique. Il a noté ses réflexions au crayon, en marge ; cela constitue une sorte de dialogue palpitant entre Sir Stephen, et celui qui se nomme « l'humble passager ». A chaque assertion du livre, l'humble passager réplique. Exemple : le livre dit : la bombe H détruira tout ce que nous voulons défendre. — « En êtes-vous sûr ? Ne peut-on ou ne pourra-t-on lui trouver une réplique ? » — Ou encore : le coût de la défense, pour 1956-1957, s'est élevé à 1.483.000.000 livres sterling. C'est plus que l'économie du pays peut supporter. — Réponse : « C'est vrai, mais avez-vous calculé le prix de la sueur et des larmes, sous occupation soviétique ? Ne vaut-il pas mieux défendre votre liberté avant qu'elle soit perdue que de lutter pour la reconquérir après l'avoir perdue ? »

Et le dialogue se poursuit longtemps ainsi. La conclusion est très catégorique :

« C'est bien la première fois dans l'histoire des hommes que des individus importants au sein d'un peuple ont publiquement et sans honte invité leur nation à organiser officiellement leur reddition. En ce sens, votre idée est réellement neuve ! Mais elle concerne le même monde contre lequel, vous-même, Sir Stephen, vous avez écrit, en 1953, en conclusion de votre livre : *La Conspiration communiste* : « Penser autrement, c'est être plongé dans un rêve d'où un réveil horrible est inévitable, à moins que nous n'en venions à supposer que tout ce que les communistes ont fait et font encore, pour détruire la liberté à l'échelle mondiale, n'est pas un fait mais une fiction. » Mais à cette date, Sir Stephen, vous étiez encore de ce côté-ci de la barricade idéologique pour songer à la défense. »

A vrai dire, les idées de Sir Stephen ne sont partagées que d'une infime minorité, mais n'est-ce pas déjà trop qu'un livre comme le sien ait été écrit ? Faut-il oublier le vers de Juvénal :

« *Pour sauver sa vie, perdre toute raison de vivre !* »

XI

Comment naquit notre Constitution

Dans notre Causerie du 20 novembre, nous avons rappelé le film des événements qui ont marqué la pacifique révolution qui se déroule sous nos yeux en France, jusqu'à la prise du pouvoir par le général de Gaulle au 2 juin dernier. Il nous faut en décrire la suite jusqu'aux deux événements qu'on a pu qualifier de raz-de-marée, de tornade, de tempête, etc., à savoir le référendum du 28 septembre et les élections des 23 et 30 novembre.

Aussitôt après avoir pris le pouvoir, nous raconte Marcel Gabilly, dans la *Revue de Paris* d'octobre, sous le titre « *Histoire parmi nous* », le général de Gaulle a composé deux équipes de travail, l'une place Vendôme, autour de M. Michel Debré, Garde des Sceaux, l'autre à Matignon, autour de lui-même. Vives discussions, dans la première où s'affrontent le gaulliste intransigeant qu'est M. Debré, et les hommes d'Etat formés à d'autres écoles : M. Jacquinot, indépendant, M. Pflimlin, républicain populaire, M. Guy Mollet, socialiste, M. Houphouet-Boigny, démocrate africain. Vient ensuite le C.C.C. (Comité consultatif constitutionnel) composé, pour plus des deux tiers, de parlementaires des deux Assemblées. Pas d'opposants systématiques tels que les communistes qui, au surplus, seront complètement battus aux élections.

Nul n'a pu oublier que la Constitution de 1946 avait été faite contre de Gaulle. A l'époque, il avait marqué sa désapprobation en faisant claquer la porte sur sa démission. La Constitution de 1958 est donc une sorte de réparation. Elle sera faite à la taille de de Gaulle et pour lui. Mais le Comité ne ménage pas ses critiques et ses oppositions. La Constitution est soumise à un feu roulant d'objections. On trouve trop important le rôle dévolu au futur Président de la République, dont nul ne doute qu'il sera le général lui-même. Pour de Gaulle, le Président de la République ne saurait être une simple machine à signer. Il est *l'arbitre* qui plane au-dessus des partis et de leurs querelles. C'est lui qui choisit le « premier ministre », — un nom qui reparaît en France, pour remplacer le titre de Président du Conseil. En second lieu, on discute fort sur l'idée de l'incompatibilité du mandat parlementaire avec la fonction de ministre. Mais de Gaulle tient bon. En troisième lieu, de Gaulle repousse l'idée d'une confédération entre la France et les territoires d'outre-mer. Ceux qui diront *oui*, auront le choix entre diverses solutions : statu quo, départementalisation, ou autonomie avec adhésion à la communauté française. Voter *non* sera automatiquement s'exclure.

Le rapport du C.C.C. est prêt le 15 août et il a été approuvé par 30 voix contre 7 abstentions. Le gouvernement s'empare du rapport et tient conseil sur conseil. Dans une large mesure, il s'inspire des suggestions du C.C.C. Mais le général de Gaulle maintient l'incompatibilité entre le titre de ministre

et celui de parlementaire. Reste la grosse entreprise de rallier les territoires à la Constitution. Le général va faire pour cela un effort qu'il est permis de qualifier de gigantesque : il parcourt plus de 20.000 kilomètres en neuf jours. Le 22 août, il ouvre le feu à Tananarive, devant une foule immense. Son langage est clair et catégorique et déchaîne l'enthousiasme. Il promet l'autonomie, si on la veut, dans l'alliance et avec le soutien de la France. Deux jours plus tard, il parle à Brazzaville. De là il passe à Abidjan. A Conakry, en Guinée, il trouve la première opposition. Une scène dramatique se déroule, mais de Gaulle reste dans la clarté : « il faut dire oui ou non. Si c'est non, c'est la séparation d'avec la France ». Et comme M. Sékou-Touré annonce le « non », il se borne à lui répondre « Bonne chance pour la Guinée ». A Dakar, il y aura des remous, mais finalement c'est le « oui » qui l'emporte. Enfin, à Alger, le général précise une fois de plus :

« Pour chacun répondre « oui » dans les circonstances présentes, cela voudra dire tout au moins que l'on veut se comporter comme un Français à part entière, et que l'on croit que l'évolution nécessaire de l'Algérie doit s'accomplir dans le cadre français. »

Il n'a pas prononcé le mot « intégration », mais sa pensée est claire pour tous. En vain, le F.L.N. va-t-il déclancher une vague de terrorisme en France, en mettant le feu à d'énormes dépôts d'essence, à Marseille, au Havre, à Narbonne, et en attaquant la police. Les attaques sont rapidement maîtrisées et les sabotages évités. Et la France aura soin de ne pas confondre les terroristes avec la grande masse des Algériens attachés à elle.

La campagne préparatoire au référendum peut dès lors se dérouler. Les évêques expliqueront que le mot « République laïque », inscrit dans la Constitution, n'est pas offensant pour la religion, parce que : « *laïcité n'est pas laïcisme* ».

Dans les partis, on s'agite autour du oui et du non. Les socialistes sont divisés, mais M. Guy Mollet l'emporte en faveur du « oui ». Les radicaux ne sont pas moins hésitants et M. Mendès-France fait campagne pour le « non ». Ce qu'on peut dire, semble-t-il, avec certitude, c'est que les voyages du général de Gaulle, les discours prononcés par lui, la rumeur énorme d'acclamations qui l'accompagnaient partout en Afrique, puis en France, à Strasbourg, à Rennes, à Bordeaux, tout cela répercuté au sein de chaque foyer par la radio et dans un grand nombre d'entre eux par a télévision, tout cela a joué un rôle décisif. La « vague de fond » du référendum, le 28 septembre, renouvelée aux deux tours de scrutin des 23 et 30 novembre, a emporté toutes les résistances, réduit le nombre des députés communistes de 143 à 10, celui des socialistes de 80 à 40. Un nouveau parti est né, l'U. N. R., avec 188 députés, sans compter les sympathisants ou associés. De grands moyens d'action sont désormais réunis. Il reste à savoir comment ils seront employés. Des tâches énormes attendent les Français. Plus que jamais la prière est nécessaire !

XII

Un mot encore sur l'île de Pâques

A la suite des articles parus ici-même sur l'île de Pâques — *Rapa-Nui*, en langue indigène — Son Exc. Mgr Paul Mazé, Vic. Ap. de Papeete (Tahiti), a bien voulu nous écrire, pour nous mettre en garde contre les jugements superficiels ou intéressés de prétendus ethnologues, surtout en ce qui concerne la foi de ces indigènes.

« Savez-vous, écrit-il, que la conduite morale de ces indigènes est la plupart du temps plus élevée que celle de ces blancs, qui trop souvent se ravalent au-dessous des Polynésiens ? »

Et l'évêque nous demande avec instance « de ne plus imprimer que la foi de ces indigènes n'est qu'un vernis recouvrant toutes leurs croyances païennes. »

Car ce n'est pas vrai. Les missionnaires connaissent infiniment mieux les indigènes que les savants de passage, qui sont séparés d'eux par le mur épais de la langue. Tout ce que Thor Heyerdahl peut avoir dit de juste, il l'a emprunté au P. Sébastian Englert, humble missionnaire qui est sur place et qui est actuellement le meilleur spécialiste du passé et du présent de l'île de Rapa-Nui. Dire que l'on a réussi à traduire les tablettes de bois de l'île de Pâques, comme pense l'avoir fait M. Barthel, à l'Université de Hambourg, est très exagéré.

« On ne donnera jamais une traduction digne de foi des tablettes en question. La raison en est que ceux qui en faisaient usage et en connaissaient la lecture ou mieux le chant, ont tous été transportés au Chili et y sont morts, en emportant leur secret dans la tombe. »

Ce que Mgr Mazé se refuse à admettre c'est que tous les habitants de l'île de Pâques conservent une foi aveugle en la puissance de leur *aku-aku*. Et ce qui est incontestable, c'est qu'ils ont montré une fidélité à leur foi chrétienne qu'on n'aurait peut-être pas rencontrée dans nos meilleures paroisses de France. En effet, ils furent abandonnés pendant 9 ans de 1888 à 1897. A cette date, le R. P. Georges Eich, venant de Tahiti, débarqua inopinément à Rapa-Nui, et passa 4 jours et 4 nuits à prodiguer les secours et les consolations de son ministère aux habitants. Il put alors écrire :

« J'ai baptisé 65 enfants, dont les plus âgés avaient à peine 8 ans... Chose à noter, le dévouement, le zèle, la fermeté et la bonne conduite de Pakarati — catéchiste formé à Tahiti — et de sa femme. Il est aimé et estimé de tout le monde... *Tous savent le catéchisme par cœur*... Les mercredis, vendredis et dimanches, ils récitent ensemble trois chapitres du catéchisme, au lieu de sermon. »

Depuis vingt ans, les Pascuans ont au milieu d'eux un Capucin bavarois, le P. Sebastian Englert. Il y aussi des sœurs pour soigner les lépreux et faire la classe aux enfants.

Conclusion très ferme :

« Il ne faut donc pas comparer les Pascuans à des ignorants encore à demi-païens. »

Nous remercions vivement Mgr Mazé de ces précisions si intéressantes et si opportunes !

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Dom Charles MASSABKI. — **Le Christ, rencontre des deux amours.** — In-8 de 1572 p., 2.850 fr. — Paris, Editions de la Source, 1958.

Durant ces dernières années, Dom Massabki, moine bénédictin de l'abbaye Sainte-Marie de Paris, prononça une série de conférences, d'abord dans son abbaye, puis au cloître Saint-Séverin. Ces conférences sont publiées ici en 57 chapitres suivis de 4 tables : une des citations bibliques (une cinquantaine de colonnes), une des noms propres (16 colonnes), une des ouvrages cités (onze pages) et une table analytique (54 colonnes).

L'ensemble n'est autre qu'une somme théologique où le dogme, la morale et les sacrements sont exposés sous l'angle de l'amour. Non pas que l'auteur présente des théories originales, ni même des vues propres à saint Augustin et aux autres auteurs affectifs : ses positions sont habituellement thomistes ou très proches du thomisme. Mais pour accentuer le rôle de l'amour en Dieu et dans l'homme, il lui suffisait de recourir à la Révélation et à la psychologie, et c'est ce qu'il a fait avec bonheur. Nombre de pages sont explicitement consacrées à la « rencontre des deux amours » ; et là où les exposés sont plus austères, ils sont cependant suffisamment réchauffés par l'inspiration générale pour que la lecture en soit toujours aussi réconfortante qu'instructive.

Pour nous borner aux grandes divisions du volume, signalons seulement que l'auteur, après un chapitre préliminaire sur l'amour en général, montre d'abord comment « Dieu est amour » (5 chapitres sur Dieu, la foi et la Trinité) ; puis il expose « l'ordre de l'amour et les désordres de l'amour » (6 chapitres sur la création et la chute) ; ensuite c'est « la rencontre des deux amours dans le Christ » (13 chapitres sur le Christ : sa préparation, son incarnation, sa doctrine, son action sanctifiante, son sacrifice) ; puis « la rencontre des deux amours dans le chrétien » (4 chapitres sur la grâce habituelle et le précepte de la charité) ; « le nouvel ordre de l'amour » (9 chapitres sur l'Eglise et son rôle multiple dans le monde, ainsi que sur la grâce actuelle, le mérite et la prière) ; enfin 20 chapitres sur les « promotions au nouvel ordre de l'amour »: c'est l'étude des sacrements.

Le mode d'exposition est celui des conférences : le développement est ample et clair, les citations nombreuses et toujours intéressantes, la curiosité est toujours en éveil, toutes qualités qui ne nuisent nullement à la profondeur. Beaucoup de lecteurs sont susceptibles d'en profiter. D'abord les prêtres, qui auront là une présentation riche et nouvelle des matières étudiées dans les manuels : c'est un cadeau tout indiqué pour un jour d'ordination sacerdotale ; un jeune vicaire, grâce aux tables des matières synthétiques et analytique, pourra y puiser facilement de quoi alimenter ses instructions. Et les laïcs cultivés, avides de connaissances religieuses, pourront aussi en profiter. Que le prix ne soit pas un obstacle : il est relativement modéré ; ces 1570 pages denses, composées en petits caractères sur papier bible, équivalent à plusieurs forts volumes ordinaires.

Que dans cette masse d'idées on rencontre parfois des opinions qui puissent légitimement être discutées, nul ne s'en étonnera : par exemple l'hypothèse proposée sur la nature du péché originel (p. 232) ou l'opinion sur la religion des incrédules (p. 46-50). L'essentiel est que l'ensemble de la doctrine soit sûr, et nous pensons que c'est le cas. Toutefois certaines formules, faciles à rectifier pour quiconque est averti et tient compte du contexte ou des endroits parallèles, risquent d'être mal interprétées par les autres lecteurs. Nous allons donc signaler les principales de celles que nous avons relevées.

Il nous semble excessif de dire que le christianisme a subi des « déformations » et contracté des « souillures » dans les derniers siècles (p. 52). L'exposition thomiste du mystère de la Trinité nous paraît un peu durcie ; on ne voit pas assez la place de l'analogie dans des formules telles que celles-ci : « le Saint-Esprit n'est pas la Vérité, comme certains sont tentés de le croire » (p. 120) ; « en Dieu... la pensée est un « moi » distinct sans cesser d'être Dieu » (p. 122), etc.

Une citation (p. 131) dit que, dans l'acte créateur, chacune des Personnes divines doit « agir selon la propriété qui la constitue comme personne » : cette formule n'exprime pas l'enseignement reçu des théologiens. Il semble excessif de définir la personne humaine « par sa référence essentielle, et non point accidentelle, à la communauté » (p. 135).

Au sujet de l'union hypostatique, peut-on dire que le Christ est « consubstantiel à nous » (p. 387) ; « qu'il y a en lui deux êtres différents » (p. 393) ?

L'exposé sur la grâce sanctifiante contient aussi quelques expressions discutables. Ainsi il est dit, p. 440, qu'entre le Christ et le chrétien il y a « une certaine identité réelle, « physique », c'est-à-dire essentielle, entraînant une transformation essentielle de l'âme régénérée. » Plus loin, au sujet de la présence de l'humanité du Christ dans l'âme fidèle, on parle d'une « présence réelle » (p. 634), d'une « identité d'être » (p. 637), d'une « union essentielle, substantielle » (p. 638) ; et encore : « le Christ, peut-on dire, est présent en nous à la manière des substances spirituelles, à la manière dont notre âme est présente dans notre corps » (p. 641).

Au sujet de la nature de Dieu, les points de vue scripturaire et métaphysique ne sont pas suffisamment distingués (p. 570) : « l'amour en Dieu n'est pas un attribut de son être, c'est son être même, car Dieu est amour. La miséricorde et la justice sont donc des attributs de l'amour divin ».

Enfin dans la question des enfants morts sans baptême (p. 1062-1072), l'auteur nous paraît trop indulgent à certaines théories récentes très peu fondées sur l'Ecriture et la Tradition. L'une d'elles, même, jugée comme « nullement inconcevable » (p. 1066), nous paraît au contraire inadmissible : l'âme « se trouverait en mesure de faire l'option majeure... choisir entre Dieu et elle-même »... une fois « libérée de son enveloppe mortelle » (p. 1065).

IMPRIMATUR

Lingonis, die 29 decembris 1958

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)